

**L'exposition *Fenêtres de Bruxelles et de Wallonie*
s'arrête à Spa du 31 octobre 09 au 3 janvier 10**

Les fenêtres révèlent des petits trésors : variations sur la forme de la fenêtre et le dessin du châssis, détails décoratifs d'une traverse moulurée, verres soufflés ou étirés, vitraux, verres colorés... chaque détail participe à la composition d'une façade. Aujourd'hui cet héritage tend à disparaître avec le remplacement des fenêtres pour des raisons pratiques : recherche d'un matériau sans entretien, renforcement de l'isolation thermique ou acoustique.

En vue de sensibiliser à la sauvegarde des châssis de fenêtres anciens et à l'inscription de l'ensemble thermal de Spa sur la liste du patrimoine de l'humanité, l'Echevinat du patrimoine de la Ville de Spa, l'Institut du Patrimoine wallon, l'Union des Artisans du Patrimoine et les associations spadoises de sauvegarde du patrimoine vous invitent à une exposition

- **du 31 octobre 2009 au 3 janvier 2010**
- **dans le hall des Anciens Thermes,**
- **le samedi de 14h à 17h30 et le dimanche de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30.**

Un concours-photos est organisé à l'occasion de l'exposition *Fenêtres de Bruxelles et de Wallonie*. Les photos réalisées lors du concours mettront en valeur l'intérêt patrimonial des fenêtres anciennes à Spa et dans les communes voisines. Les photos primées seront exposées

Les photos doivent être envoyés soit à l'adresse mail lorquet@webreportage.be, soit à l'Echevinat du Patrimoine de la Ville de Spa, 44 rue de l'Hôtel de Ville à 4900-Spa pour le **14 novembre 2009** au plus tard.

Regards sur les fenêtres de Spa et environs
Règlement du concours photo

1. Objectifs du concours

Ce concours est organisé dans le cadre de la sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine, entre-autres des châssis de fenêtres anciens, dans la perspective d'une inscription de l'ensemble thermal de Spa sur la liste du patrimoine mondial. Il est organisé par l'échevinat du patrimoine de la Ville de Spa en collaboration avec l'Institut du Patrimoine wallon et les associations spadoises de sauvegarde du patrimoine.

Lorsqu'on y jette un regard, les fenêtres révèlent des petits trésors : variations sur la forme de la fenêtre et le dessin du châssis, détails décoratifs d'une traverse moulurée, verres soufflés ou étirés, vitraux, verres colorés... chaque détail participe à la composition d'une façade. Aujourd'hui cet héritage tend à disparaître avec le remplacement des fenêtres pour des raisons pratiques : recherche d'un matériau sans entretien, renforcement de l'isolation thermique ou acoustique.

Les photos réalisées lors du concours mettront en valeur l'intérêt patrimonial des fenêtres anciennes à Spa et dans les communes voisines. Les photos primées seront exposées à l'occasion de l'exposition *Fenêtres de Bruxelles et de Wallonie* qui se tiendra aux Anciens thermes de Spa du 29 octobre au 31 décembre 2009.

2. Conditions de participation

Le concours est ouvert gratuitement à trois catégories de participants : les adultes, les étudiants et les enfants (jusque 12 ans). Chaque participant peut présenter 4 photos maximum.

Les photos argentiques et numériques sont acceptées. Elle doivent respecter les critères techniques suivants:

-**Photos argentiques:** tirage 20x30cm papier déposé ou envoyé par courrier postal à l'adresse de Echevinat du Patrimoine de la Ville de Spa, rue de l'Hôtel de Ville 44, 4900 Spa

-**Photos numériques:** fichier .jpg de taille minimum 2400*1600 pixels (soit minimum 15x21cm 300dpi, maximum 20/30cm 300dpi - poids maximum par fichier 2,0Mo - 2000ko)

En cas de difficultés à optimiser la taille des fichiers avant de les envoyer, les participants sont invités à prendre contact avec M. Bernard Lorquet lorquet@webreportage.be)

Les fichiers numériques, maximum 4 photos par participants, doivent être envoyés soit à l'adresse mail lorquet@webreportage.be, soit sur CD à l'adresse de l'Echevinat du Patrimoine de la Ville de Spa.

[Tapez un texte]

3. Calendrier

14 novembre 2009 au plus tard : envoi des photos . Chaque photo sera accompagnée du nom et du prénom de l'auteur. Chaque envoi comportera les nom, prénom, adresse postale et adresse électronique de l'auteur.

Les résultats seront proclamés lors d'une réunion qui aura lieu dans le hall des Anciens thermes de Spa le **28 novembre 2009 à 11h.**

Les photos primées seront exposées dans le cadre de l'exposition *Fenêtres de Bruxelles et de Wallonie*

4. Composition du jury

Le jury sera composé de l'échevin du patrimoine, de professionnels de la photographie, de représentants du Centre culturel et des Associations de défense du patrimoine.

5. Application du règlement

Les participants au concours acceptent toutes les dispositions du présent règlement. Le non respect de l'une plusieurs d'entre elles entraîne l'exclusion du participant. Les candidats renoncent à tout recours concernant les modalités d'organisation du concours et ses résultats. Les organisateurs du concours ne peuvent y participer.

6. Responsabilité des auteurs et utilisation des photographies

Chaque participant certifie être l'auteur de clichés envoyés et avoir recueilli les autorisations nécessaires des personnes éventuellement mises en scène dans le cliché.

Les organisateurs se réservent le droit de faire usage gratuitement des photographies (primées et non primées) envoyées à l'occasion de ce concours dans un but de sensibilisation à la conservation du patrimoine. Le cas échéant, l'auteur sera averti.